

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Procès-verbal de l'ajournement de la session spéciale du conseil de la Municipalité de Cantley tenue le 6 mai 2014 à 19 h au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley à la salle paroissiale - Paroisse Sainte-Élisabeth

**1. OUVERTURE**

Présidée par la mairesse, Madeleine Brunette

**Sont présents:**

Aimé Sabourin, conseiller, District des Monts (District 1)  
Marcel Beaudry, conseiller, District des Prés (District 2)  
Albert Potvin, conseiller, District de la Rive (District 3)  
Sarah Plamondon, conseillère, District des Parcs (District 4)  
Louis-Simon Joanisse, conseiller, District des Érables (District 5)  
Marjolaine Gauthier, conseillère, District des Lacs (District 6)

**Est aussi présent:**

Jean-Pierre Valiquette, directeur général

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

Aucun contribuable n'est présent dans la salle.

La séance spéciale débute à 19 h.

**ORDRE DU JOUR DE L'AJOURNEMENT DE LA  
SESSION SPÉCIALE TENUE LE MARDI 6 MAI 2014**

1. Ouverture de la session
2. Période de questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Congédiement de l'employé # 1317 (RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR)
5. Autorisation de procéder à la signature de l'entente intervenue entre la Municipalité de Cantley et l'employé # 1317, représenté par Poudrier Bradet, avocats
6. Période de questions
7. Ajournement de la séance spéciale

Le 6 mai 2014

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Point 3

**2014-MC-R164 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST

Proposé par le conseiller Albert Potvin

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session spéciale du 6 mai 2014 soit adopté en retirant le point 4 de l'ordre du jour, à savoir : Congédiement de l'employé # 1317.

Adoptée à l'unanimité

**Mme Marjolaine Gauthier se retire des discussions ayant un conflit d'intérêts sur cette résolution.**

Point 4

**RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR**

Point 5

**2014-MC-R165 AUTORISATION DE PROCÉDER À LA SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY ET L'EMPLOYÉ # 1317, REPRÉSENTÉ PAR POUDRIER BRADET, AVOCATS**

CONSIDÉRANT QUE le 11 mars 2014 le conseil donnait un avis de cessation d'emploi à l'employé # 1317;

CONSIDÉRANT QUE le conseil autorise la signature de l'entente entre la Municipalité de Cantley et l'employé # 1317, représenté par Poudrier Bradet, avocats;

EN CONSÉQUENCE, il est

UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil autorise la signature de l'entente intervenue entre la Municipalité de Cantley et l'employé # 1317, représenté par Poudrier Bradet, avocats;

QUE les dispositions nécessaires soient prises par M. Jean-Pierre Valiquette, directeur général, pour disposer des modalités relatives à la signature de l'entente de l'employé # 1317;

Que l'entente soit signée dans un délai de vingt-quatre (24) heures suivant la réception de la documentation c'est-à-dire l'entente, la quittance et l'accord de confidentialité auprès de Poudrier Bradet, avocats;

QU'advenant la non-signature de l'entente dans le délai de vingt-quatre (24) heures tel que prévu ci-haut, le conseil procédera au congédiement de l'employé # 1317 qui devient exécutoire.

Adoptée à l'unanimité

Le 6 mai 2014

Mme Marjolaine Gauthier reprend son siège à la table du conseil.

Point 6

PÉRIODE DE QUESTIONS

Point 7

2014-MC-R166 CLÔTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Albert Potvin

Appuyé par le conseiller Louis-Simon Joanisse

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil du 6 mai 2014 soit et est levée à 19 heures 16.

Adoptée à l'unanimité

---

Madeleine Brunette  
Mairesse

---

Jean-Pierre Valiquette  
Directeur général